

Morsang
sur Orge



 XYJeune
AOÛT 2019

SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE



Inscriptions

Samedi 27 juillet à partir de 14h, salle Mandela

Après cette date, les inscriptions seront possibles dans la limite des places disponibles, aux horaires d'ouverture de la salle Mandela.

Pensez à retirer les nouvelles fiches sanitaires à la salle Mandela.

Des vacances pour tous, placées sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur. Les animateurs te donnent rendez-vous autour d'ateliers, jeux de société, projections, créations manuelles, cuisine, jeux...
Tes propositions sont les bienvenues.

■ **L'accès aux activités Oxyjeune est soumis à la possession d'une carte d'adhérent établie par le SMJ. Les tarifs des activités payantes sont établis suivant le quotient familial à faire calculer au service Régie en Mairie.**

Voir règlement en dernière page.

■ La salle Mandela est ouverte du lundi au samedi, de 14h à 19h, au public de 11/17 ans. Les activités y sont gratuites. La carte d'adhérent est obligatoire.

■ Pour les sorties, tous les rendez-vous auront lieu au Château. Elles sont accessibles au public de 11/17 ans, sauf mention contraire dans le descriptif de l'activité.

Prévoir le paiement des sorties et des activités, lors des inscriptions. En cas d'annulation, la sortie sera remboursée si nous sommes avertis au minimum 24h à l'avance ou si le nombre de participants est inférieur à 5.

Service Municipal de la Jeunesse

32 rue Jean-Raynal - Tél. : 01 69 04 09 02

Salle Nelson-Mandela

Au Château - Tél. : 01 69 72 20 36

Tremplin

Au Château : Tél. : 01 69 72 20 39



Les RDV
Mandela



Les
sports



Les
sorties

■ Atelier Danse

Jeudi 1^{er} août, 10h-12h, salle Mandela.

■ Journée à Thème : l'Inde

Atelier culinaire et ateliers autour de l'Inde.
Vendredi 2 août, salle Mandela.

■ Soirée Danse

Samedi 3 août, 19h-21h30, salle Mandela.

■ Training sportif

Lundi 5 août, 10h-12h, parc du Château.

■ Atelier jardin

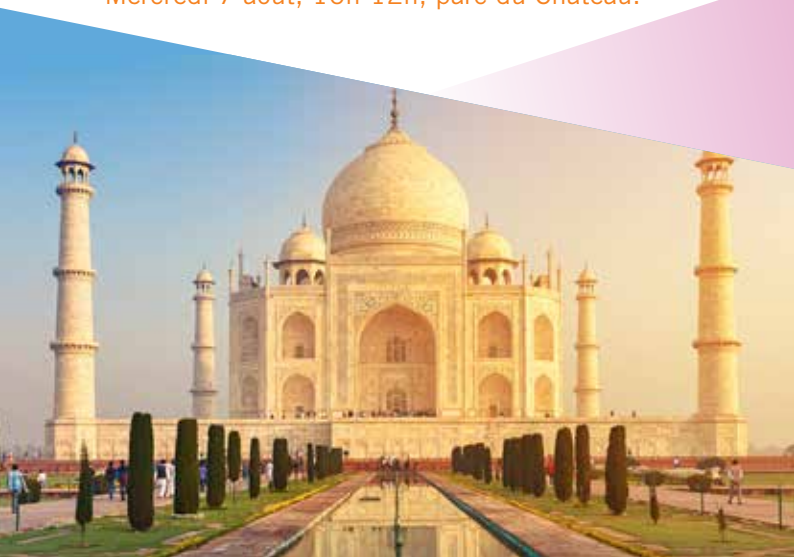
Lundi 5 août, 15h-17h, jardin du SMJ.

■ Base de loisirs d'Étampes

Mardi 6 août, 14h-19h.

■ Training sportif

Mercredi 7 août, 10h-12h, parc du Château.





■ **Escape Game**

Mercredi 7 août, à Villemoisson.

■ **Soirée Quizz**

Mercredi 7 août, 19h-21h30, salle Mandela.

■ **Préparation de la journée à thème**

Jeudi 8 août, 10h-12h, salle Mandela.

■ **Kayak**

Jeudi 8 août, rendez-vous à 12h30 salle Mandela.

■ **Training sportif**

Vendredi 9 août, 10h-12h, parc du Château.

■ **Piscine**

Vendredi 9 et samedi 10 août, à partir de 14h.

■ **Jeu de rôle autour de Jules Verne**

Les 12, 13, 14, 15 et 16 août, après-midi (durée : 1h30), salle Mandela.

■ **Training sportif**

Lundi 12 août, 10h-12h, parc du Château.

■ **Piscine**

Mardi 13 août, à partir de 14h.

■ **Cinéma**

À Kinopolis (Brétigny-sur-Orge). Film à définir sur place. Tarif : de 5 à 7 € selon le quotient familial.

Mercredi 14 août, après-midi.

■ **Journée à Thème : le Royaume Uni**

Atelier culinaire et ateliers autour du Royaume Uni.

Vendredi 16 août, salle Mandela.

■ **Piscine**

Samedi 17 août, à partir de 14h.

■ **Training sportif**

Lundi 19 août, 10h-12h, parc du Château.

■ **Piscine**

Lundi 19 août, à partir de 14h.

■ **Atelier jardin**

Lundi 19 août, 15h-17h, jardin du SMJ.



■ Base de loisirs d'Étampes

Mardi 20 août, 14h-19h.

■ Escape Game

Mercredi 21 août, à Villemoisson.

■ Soirée Jeux de société

Mercredi 21 août, 19h-21h30, salle Mandela.

■ Préparation de la journée à thème

Jeudi 22 août, 10h-12h, salle Mandela.

■ Bowling / Laser Game

À Thiais. Tarif : de 5 à 7 € selon le quotient familial.

Jeudi 22 août, 14h-17h.

■ Parc des Félines

À Lumigny-Nesles-Ormeaux. Tarif : de 5 à 7 € selon le quotient familial.

Vendredi 23 août, 9h.

■ Piscine

Samedi 24 août, à partir de 14h.





■ Training sportif

Lundi 26 août, 10h-12h, parc du Château.

■ Kayak

Lundi 26 août, rendez-vous à 12h30 salle Mandela.

■ Training sportif

Mercredi 28 août, 10h-12h, parc du Château.

■ Cinéma

À Kinopolis (Brétigny-sur-Orge). Film à définir sur place. Tarif : de 5 à 7 € selon le quotient familial.

Mercredi 28 août, après-midi.

■ Base de loisirs de Buthiers

Tarif : de X à X€, selon le QF. Prévoir un pique-nique.

Jeudi 29 août, 14h-19h.

■ Journée à Thème : Tour du Monde

Vendredi 30 août, salle Mandela.

SURPRISES ! D'autres activités et sorties seront proposées tout au long du mois. Passez régulièrement à la salle Mandela pour vous tenir informés !

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Les modalités d'inscription et de paiement sont coordonnées avec la Régie Municipale. Chaque jeune accueilli au sein de la structure se voit remettre une fiche d'inscription à remplir par le responsable légal. **L'accès étant libre, le jeune préalablement inscrit peut aller et venir au gré de ses envies aux horaires d'ouverture :**

durant les vacances scolaires :

Tous les jours, du lundi au samedi, de 15h à 19h.

hors vacances scolaires :

Les mardis, jeudis et vendredis, de 16h à 19h

Les mercredis et samedis, de 14h à 19h.

DOSSIER D'INSCRIPTION

- Un dossier est constitué au moment de l'inscription, matérialisé par une fiche à renseigner obligatoirement et par le paiement d'une cotisation annuelle (janvier à décembre) de 1€.
- Une attestation de quotient familial devra être demandée au service Régie.
- Il sera demandé une autorisation parentale, permettant à l'enfant de fréquenter la salle Nelson-Mandela sous forme d'un accès libre aux horaires d'ouverture.
- La fiche sanitaire de liaison de chaque enfant doit être dûment remplie et signée, avec les coordonnées actualisées du médecin traitant.
- Pour la sécurité de l'enfant, tout problème d'allergie alimentaire et autres doit être **IMPÉRATIVEMENT** signalé à l'équipe pédagogique.

RESPECT DES CONDITIONS D'ACCUEIL

Dans une volonté de garantir le cadre éducatif, l'équipe pédagogique pourra décider de ne plus accueillir un enfant de manière provisoire ou définitive en cas de comportement irrespectueux envers les autres enfants, les adultes, le matériel et les locaux. Les exclusions seront prononcées, après un premier avertissement adressé au responsable légal oralement (lors d'une rencontre par exemple) et après un second avertissement adressé cette fois par écrit. En cas d'exclusion, la famille ne pourra prétendre à aucun dédommagement ni remboursement.

Il est fortement déconseillé aux enfants d'apporter des biens personnels de valeur, la Collectivité décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de casse.